

Prêt Boost - Transformation numérique

BPIFRANCE

Présentation du dispositif

Accompagner les entreprises dans le financement de leurs projets digitaux. Accélérer la numérisation de l'entreprise est un moyen efficace pour développer sa croissance.

Prêt Boost - Transformation numérique est un crédit rapide et 100% en ligne.

Conditions d'attribution

A qui s'adresse le dispositif ?

— Entreprises éligibles

Le prêt s'adresse aux TPE et PME jusqu'à 49 salariés, immatriculées en France.

— Critères d'éligibilité

Les entreprises doivent être créées depuis au moins 3 ans.

Pour quel projet ?

— Présentation des projets

Augmenter sa visibilité en ligne pour booster ses ventes permet d'attirer de nouveaux clients et de développer son activité en mettant en valeur ses offres :

- création d'un site vitrine ou de E-commerce,
- animation des Réseaux sociaux,
- formation de l'équipe sur le numérique.

Simplifier la gestion du quotidien de l'entreprise pour automatiser ses processus internes pour gagner en efficacité et fluidifier ses échanges avec ses clients, fournisseurs et partenaires :

- mise en place de solutions de gestion Métiers,
- dématérialisation des documents,
- utilisation de leviers marketing performants,

Investir dans l'avenir de l'entreprise afin de préparer sereinement les enjeux de demain pour garantir la pérennité de l'entreprise :

- renforcement de la cybersécurité de son organisation,
- mise en conformité avec la réglementation,
- tirer profit de l'intelligence artificielle.

Montant de l'aide

De quel type d'aide s'agit-il ?

Le Prêt Boost - Transformation numérique est compris entre 5 000 et 75 000 €. C'est un Prêt sans garantie.

Pour quelle durée ?

Les entreprises ont 3, 4 ou 5 ans pour rembourser leur prêt avec un différé de 9 à 12 mois.

Informations pratiques

Quelle démarche à suivre ?

— Après de quel organisme

Souscription 100% en ligne sur [la plateforme dédiée](#).

Organisme

BPIFRANCE

- Accès aux contacts locaux de Bpifrance

Web : www.bpifrance.fr